

Lévis-infos

N°45
JUN
2025

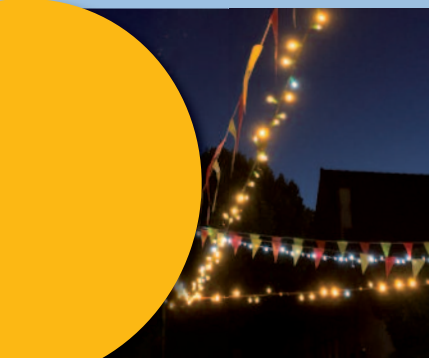
JOURNAL MUNICIPAL DE LÉVIS-SAINT-NOM

(20 JUIN)
Fête de la Musique



Rendez-vous à 19h le vendredi
20 juin sur le parvis du Centre
polyvalent pour la première
Fête de la musique de FestiLé-
vis !

(13 JUILLET)
Fête Nationale



Un repas partagé sur le parvis
du Centre polyvalent, des lam-
pions, l'Harmonie municipale,
un feu d'artifice...

Lévis-Saint-Nom prépare la soi-
rée du 13 juillet pour tous les
Lévisiens.

Plus d'informations dans le bul-
letin d'inscription joint à ce ma-
gazine.



Anne Grignon

ÉDITO

Chère Madame, cher Monsieur,

Avec l'adoption de son budget en mars, la commune a tracé le cap de ses travaux et projets pour l'année à venir : achèvement à l'été des travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'école, de désimperméabilisation d'une partie de la cour et de lutte contre les pics de chaleur, modernisation de l'éclairage public, réalisation de divers travaux de voirie et de gros entretien des bâtiments publics, travaux de lutte contre les inondations, installation d'une caméra de vidéoprotection route d'Yvette face au parking ; poursuite également de l'étude de réaménagement de la voirie route d'Yvette entre l'école et le plateau sportif et de loisirs, et de l'étude de maîtrise d'œuvre du pavillon de convivialité. Ce dernier, prévu en lieu et place du chalet actuel très dégradé et plus aux normes, permettra d'offrir un lieu fédérateur, de convivialité, moderne et ouvert sur les espaces de jeux et sur l'Yvette.

La bonne santé financière de la commune a permis de construire un budget équilibré, sans augmentation des impôts et sans recours à l'emprunt. La commune n'a ainsi aucun endettement. Pour autant, l'augmentation des contributions obligatoires visant la réduction de la dette de l'Etat et la réduction des dotations et subventions des partenaires financeurs habituels limitera de fait mécaniquement la capacité d'investissement de la commune.

Alors que la saison culturelle, sportive et de loisirs bat son plein, chacun a pu profiter des nombreuses activités proposées, voyages, sorties culturelles, concerts, galas et auditions de fin d'année. Un grand merci aux bénévoles qui les animent avec toujours autant de passion et qui participent activement au bien vivre ensemble dans notre village.

A l'aube de l'été, je vous donne 3 rendez-vous au Centre polyvalent, au plateau d'évolution et à l'école : le 20 juin pour la Fête de la musique organisée par la toute nouvelle association FestiLévis, le 21 juin pour la 3e édition de la Fête du vélo de l'intercommunalité en même temps que la Fête de l'école et le 13 juillet pour le traditionnel pique-nique partagé suivi de son défilé aux lampions et son feu d'artifice.

Je souhaite à toutes et tous un été serein (n'hésitez pas à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances à la brigade de gendarmerie de Chevreuse), rafraîchissant, revigorant !

Votre Maire

Anne Grignon

Présidente de la Communauté de communes de la Haute vallée de Chevreuse

(8 MAI)
Commémoration
de l'Armistice



Anne Grignon a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts de Lévis-Saint-Nom le 8 mai dernier, jour de commémoration de l'Armistice de la Seconde guerre mondiale, en hommage aux soldats victimes de ce conflit, avec une pensée pour toutes les victimes des conflits passés ou présents en Europe.

(CANICULE)
Recensement des
personnes sensibles



"Vous êtes une personne âgée (de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnue inapte au travail) ou vous êtes en situation de handicap, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été ?

Faites-vous recenser dès maintenant auprès de la Mairie sur le registre des personnes sensibles. Ce recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

→ MAIRIE Résumé du dernier Conseil municipal



L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la Mairie et est consultable en Mairie.

SÉANCE
DU 26 MARS 2025

ECOLE DES SOURCES

● TRAVAUX

• Rénovation énergétique de l'Ecole des Sources : création d'un avenant au lot de terrassement/VRD/grosœuvre du fait de la réduction de la surface de pavés chaînant, signature du marché pour le lot relatif au brise-soleil à ossature bois.

COMPTES 2024

● COMMUNE

• Approbation du compte de gestion 2024.
• Approbation du compte administratif 2024.
• Affectation du résultat excédentaire du budget 2024 de fonctionnement au budget 2025.

● ASSAINISSEMENT

• Approbation du compte de gestion 2024.
• Approbation du compte administratif 2024.
• Affectation du résultat excédentaire du budget 2024 de fonctionnement au budget 2025.

IMPÔTS

● TAUX

• Taux d'imposition 2025 (NDLR : voir article dédié au budget 2025 dans ce numéro).
• Vote des taux d'imposition pour 2025.

BUDGET 2025

• Voir article dédié au budget dans ce numéro.
• Commune : adoption du budget primitif.
• Assainissement : adoption du budget primitif.

PRÉVENTION VOLS CAMBRIOLAGES



Comme chaque année, nous vous invitons, par précaution, à informer de votre absence la Gendarmerie de Chevreuse. La Gendarmerie effectuera une ronde quotidienne des logements qui lui auront été signalés. Vous trouverez sur le site de la Mairie www.levis-saint-nom.fr/quotodien-solidarite/reseignements-pratiques les renseignements et liens utiles pour vous inscrire à ce service. Vous pouvez également vous renseigner en Mairie.



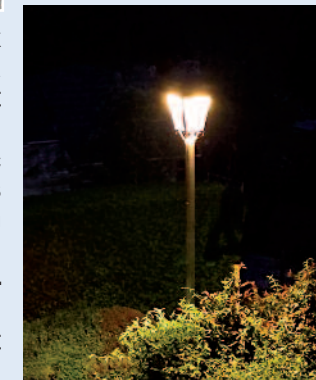
→ TRAVAUX Ces dernières semaines...



Les anciens poteaux électriques de la route de Girouard ont été retirés.

L'éclairage public par leds : toutes les lampes au sodium ont été remplacées.

La rénovation énergétique de l'école : les ouvertures ont été changées.



→ SCOLAIRE

Ecole et Centre de loisirs : retour sur les vacances de printemps...

C'est sous le thème du Carnaval que les enfants sont partis en vacances : tous les élèves se sont déguisés et ont partagé un moment festif agrémenté de crêpes et de musique.

Le programme des vacances d'avril au Centre de loisirs a été bien chargé :

- "La où je vis en France" : Tour de France des régions (projection d'une carte de France sur une fresque murale, avec les lieux de vacances de chaque enfant reliés par des photos, vidéos, cartes postales et souvenirs interactifs).
- Une journée à France-Miniature.
- Ateliers sur le rapport des enfants aux proportions et l'échelle des mesures, entre le très grand et le très petit (réalisation de maquettes, vidéos avec caméras endoscopiques embarquées, jeux de rôles et mises en scène rapportées au thème).
- Réalisation de maquettes de Monuments historiques en "Grillage cage à poules et bandes plâtrées".
- Une journée "Tour de France" à vélo et rando VTT à Dampierre.
- Un Atelier-repas breton.
- Et la méga Boum de fin de vacances.

Et pendant ce temps, l'école a continué tranquillement sa transformation avec les travaux de rénovation. Les thèmes des animations étaient plutôt : changement des fenêtres et isolation de la façade par l'extérieur !

(CCAS)
En photos... !



Florilège de notre passage à la Ferme auberge de la Quoiqueterie de Vieille Eglise, où comme chaque fois, l'accueil et la restauration de Nadine ont été très appréciés.

Les photos illustrant cet article sont à votre disposition, ou même comme certains me l'ont demandé, les coordonnées de vos voisins de table, avec leur autorisation bien sûr.



Compte rendu de la sortie de printemps dans le numéro de septembre, ainsi que la suite du programme jusqu'à la fin d'année.

Il est encore temps de vous inscrire, si ce n'est déjà fait pour 2025. Même si vous êtes nés le 31 décembre 1960 avant 23h 59 !

→ BUDGET Vote du budget primitif 2025

Etape essentielle de la vie municipale, les budgets 2025 ont été votés lors du Conseil Municipal du 26 mars dernier.

La Commune de Lévis-Saint-Nom fonctionne avec trois budgets : le budget communal, le budget d'assainissement et le budget du centre communal d'action sociale.

Les résultats de clôture des budgets 2024 sont excédentaires, comme chaque année.

LE BUDGET COMMUNAL

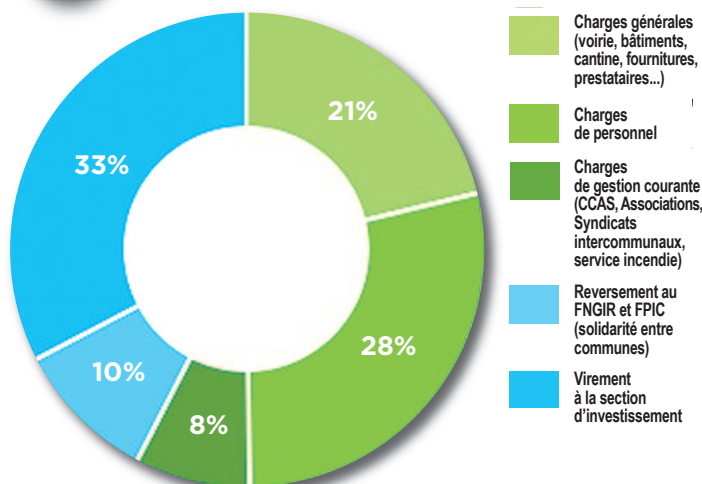
Le budget 2024 a été élaboré selon 3 grands principes :

- maintenir les taxes locales sans augmentation
- dégager une capacité d'autofinancement grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- ne pas recourir à l'emprunt pour conserver un endettement nul

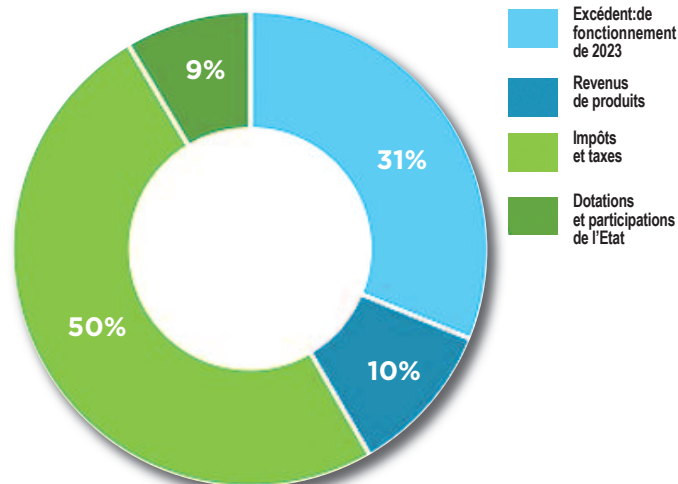
PAS D'AUGMENTATION DES TAXES LOCALES PAR RAPPORT A 2024

Taxe foncière sur propriétés bâties : 21,21%
Taxe foncière sur propriétés non bâties : 57,84%
Taux de la cotisation foncière des entreprises : 16,89%

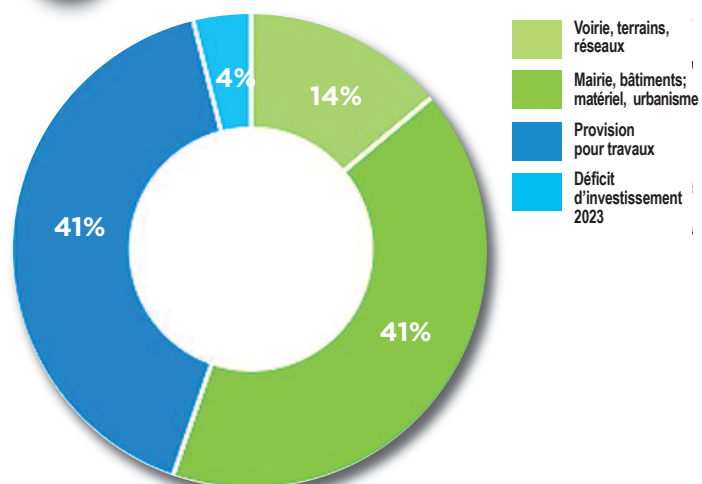
1 FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



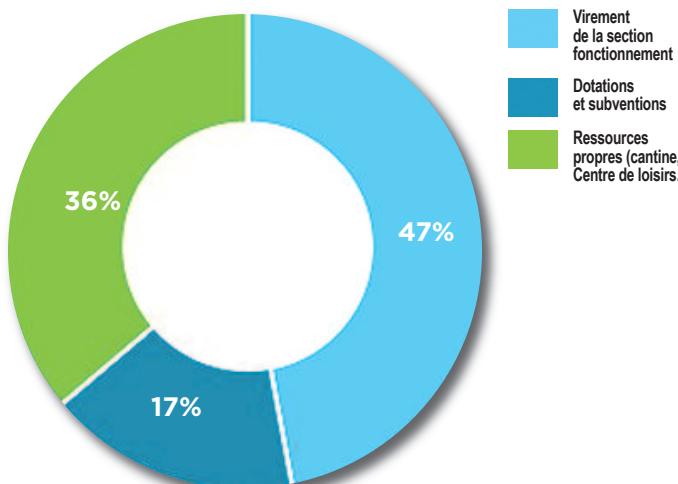
FONCTIONNEMENT - RECETTES



2 INVESTISSEMENT - DÉPENSES



INVESTISSEMENT - RECETTES



budget 2025

1 BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement pour toutes les dépenses du quotidien :

- l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie, du matériel,
- le fonctionnement des services municipaux : Centre de loisirs, cantine scolaire,
- la convivialité de la commune : associations, cérémonies, publications,
- la rémunération du personnel communal.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement représente un effort im-

pératif pour entretenir une capacité d'autofinancement nécessaire à la réalisation de projets importants pour la commune. ●

2 BUDGET COMMUNAL - INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement pour couvrir les dépenses de gros entretien de la voirie, des bâtiments, des véhicules...

et pour financer tous les projets permettant de valoriser le cadre de vie :

Les dépenses d'investissement sont destinées, sous réserve de l'obtention des subventions nécessaires, à trois priorités pour les années à venir :

- le développement de circulations douces avec des sentes et des pistes cyclables,
- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public,
- le confortement de la centralité Yvette.

Au programme pour 2025 :

- les travaux de la rénovation énergétique de l'école,
- la reprise totale de l'éclairage public,
- l'étude du pavillon de convivialité (et la recherche des subventions associées) pour la centralité Yvette en lieu et place du chalet du tennis,
- divers travaux de voirie.

Les recettes du budget d'investissement sont principalement liées au Contrat Rural de la Région Ile-de-France, au Contrat Rural Yvelinois du Conseil départemental, à la Dotation d'Equipe des Territoires Ruraux de l'Etat. Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est également un partenaire essentiel à l'embellissement de notre cadre de vie, tant en financements qu'en conseils. ●

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le résultat de clôture du budget d'assainissement 2024 reste excédentaire dans le prolongement des années précédentes.

Ce budget permet d'assurer l'entretien préventif et curatif des réseaux, de réaliser le curage régulier des canalisations gravitaires d'eaux usées, des séparateurs, des fossés et des avaloirs d'eaux pluviales, de remplacer les pompes de relevage, de réparer les canalisations endommagées ou obstruées.

Les recettes proviennent des abonnements de branchements des habitants, de la redevance d'assainissement spécifiques aux réseaux, de la participation des Essarts-Le-Roi pour les parties de réseaux lévisiens utilisées par certaines habitations de la com-

mune, et de l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent.

Un nouveau contrat de maintenance et d'entretien des réseaux a été attribué à l'agence Veolia de Trappes fin 2023.

Ce contrat prévoit de nouvelles prestations intégrant la télémaintenance du réseau sous pression de Girouard et du Pommeret ainsi que des mesures supplémentaires de contrôle et de mise en conformité des branchements.

En lien avec les services de Police de l'eau en Préfecture, un plan d'actions a été élaboré pour répondre aux nouvelles obligations de suivi en la matière et réduire les apports d'eaux claires parasites venant dégrader le dispositif d'assainissement des eaux usées.

Cette action prioritaire sera renforcée eaux de pluies dont les effets dévastateurs ont été constatés lors denon-dations d'octobre 2024.

Des travaux seront notamment réalisés au 1er semestre 2025 au Pommeret afin de dissocier le réseau pluvial de voirie de l'eau de ruissellement issue des fossés et des terres agricoles.

Pour rappel, le traitement des eaux usées (station d'épuration de Lévis-Saint-Nom) n'est pas couvert par ce budget communal. Il est assuré par le SIASY, Syndicat intercommunal associant Lévis-Saint-Nom et Les-Essarts-le-Roi qui dispose d'un budget spécifique. ●

BUDGET CENTRE

COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal d'action sociale a pour vocation d'aider les familles rencontrant des difficultés et d'organiser des activités pour les seniors. Il intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, des aides d'urgence, des bons énergie,
- offrir des colis au moment des fêtes de fin d'année,
- accompagner les personnes fragiles lors de périodes difficiles (canicule, pandémie,...),
- gérer la livraison de repas au domicile,
- accompagner les seniors dans leur autonomie numérique par des cours d'informatique,
- organiser des temps festifs : goûters, repas, sorties.

Les recettes proviennent de la dotation de la Commune, des participations individuelles et des dons, notamment de la part de l'Association TBL Théâtre de Boulevard à Lévis, qu'elle en soit ici remerciée. ●

(DÉCHETS)
**Dans le bac
et sans sac !**



Les déchets verts doivent être déposés sans sac dans les bacs verts. Deux sites où trouver les bacs verts : le parking de la Mairie et le parking des tennis. Si les uns sont pleins, il convient d'aller sur l'autre site ou de ramener ces déchets chez vous pour revenir quelques jours plus tard. Les bacs sont prélevés régulièrement selon les saisons par le SICTOM.

(MÉSANGES)
Nichoirs à prévoir



La présence d'oiseaux dans les jardins, notamment les mésanges, est l'alternative naturelle et gratuite pour lutter contre les chenilles processionnaires. Une mésange attrape 500 larves de chenilles par jour pour nourrir ses petits. Pour encourager la présence d'oiseaux dans le jardin, des nichoirs peuvent être installés : la Mairie a encore quelques nichoirs à mésanges disponibles, ils vous sont offerts par la Communauté de Communes de la Haute vallée de Chevreuse.

→ CÔTÉ JARDIN



**Les
perruches
à collier**

Une mauvaise réputation

La perruche à collier, vivant à l'origine à l'état sauvage dans les forêts tropicales, a été importée à des fins commerciales dans de nombreux pays. Des spécimens, échappés ou libérés, ont rapidement formé des colonies durables.

En France, les premières observations de perruches à collier remontent à 1974 dans le Val-de-Marne et le Val-d'Oise. Cet oiseau est désormais présent à l'état sauvage dans les jardins et parcs des banlieues résidentielles des grandes villes. En France, la perruche à collier est classée espèce exotique envahissante, mais de son côté l'Union Européenne l'a dernièrement déclassée de cette liste.

**Un oiseau
frugivore et granivore**

La perruche à collier se nourrit de céréales, fruits, bourgeons et fleurs. La part du nourrissage par l'homme est importante : un suivi télémétrique de 4 individus en Ile-de-France, a montré que la moitié du temps passé à l'alimentation impliquait les mangeoires des jardins.

**Des colonies pouvant
générer des nuisances**

En plus des nuisances sonores et olfactives, les colonies de perruches à collier peuvent aussi occasionner des dégâts dans les



vergers. Elles peuvent avoir aussi parfois un impact sur la faune locale en occupant les cavités habituellement prisées par les passereaux, chauves-souris, écureuils...

Cependant, aucune étude ne permet à ce jour de généraliser ces observations.

**Les solutions pour
une meilleure cohabitation**

Même si elle est classée espèce exotique envahissante, la perruche à collier n'est pas considérée comme nuisible et ne fait donc pas l'objet de mesures de limitation.

Chacun à son niveau peut limiter l'alimentation des perruches à collier en optant pour des mangeoires sélectives pour petits passereaux (silos à grains dans une cage à mailles adaptées pour les petits oiseaux).

Plus d'infos auprès de :



LPO
Fonderies Royales
17305 Rochefort
Cedex
lpo@lpo.fr

**Petites histoires naturelles...
par Daniel Gros**



les plumeaux mâles émettent des graines par milliers que le vent peut transporter à plusieurs kilomètres à la ronde. Ainsi, la quasi-totalité des graines de chaque épi fécondé est fertile.

Par ailleurs, cette plante possède un fort potentiel allergisant pour les personnes sensibles (plus de 20 % de la population sont allergiques aux graminées).

Elle a également une multitude d'autres inconvénients majeurs comme par exemple d'avoir des feuilles très coupantes

ce qui est dangereux surtout pour les enfants. Elle est par ailleurs susceptible de favoriser les incendies ce qui dans certaines régions pose des difficultés majeures. Elle présente aussi un attrait pour les serpents qui viennent se réchauffer dans la paille qu'elle offre.

**Éliminer l'herbe
de la pampa...
une nécessité**

Avec son côté bohème et ses magnifiques plumeaux, la séduisante herbe de la pampa s'est intégrée depuis des années dans nos paysages.

Depuis les années 2020, elle est pourtant classée comme espèce végétale exotique envahissante (EVEE) en France métropolitaine : il faut donc désormais l'éliminer de l'ensemble du territoire.

Une plante invasive



Elle est présente sur environ 80% de la France et les problèmes sont surtout importants dans le sud et l'ouest de la France.

On lui reproche surtout son caractère invasif car elle prend le dessus sur les espèces végétales locales et perturbe ainsi l'écosystème. En effet,



sionnels qui avec leurs matériels spécialisés n'ont pas trop de difficultés. Mais, il n'en est pas de même pour les amateurs qui, comme souvent, sont responsables devant leurs plantes.

Cet hiver, j'ai arraché toutes les plantes présentes chez moi. Il y en avait une quinzaine, je peux vous raconter rapidement comment cela s'est passé et nous pourrions ainsi créer une petite expérience entre nous.

Je vous conseille donc avant de commencer à bien vous protéger contre l'allergie en protégeant au maximum votre peau par des vêtements. Quant aux coupures, vous devez vous protéger les mains en mettant de bons gants.

Procéder à l'arrachage

L'herbe de la pampa n'a donc pas un très bon dossier et l'on doit renoncer à son voisinage même s'il est agréable à la vue. Par les voyages et les échanges multiples, la nature nous donne tellement d'occasions de colonisations de plantes dans le monde entier que l'on doit surveiller ces transmissions et savoir les stopper.

Je n'ai pas fait le point sur sa répartition en région parisienne ni dans notre petite région des Yvelines. Mais chacun d'entre nous peut aisément s'apercevoir qu'avec ces informations diffusées, il n'est pas souhaitable de l'avoir chez soi.

Bien sûr, il convient désormais de ne plus planter de nouveaux pieds d'herbe de la Pampa.

Au-delà de cette interdiction, il est également nécessaire d'arracher les plants existants ou éventuellement les couvrir avec une bâche opaque jusqu'à ce qu'ils meurent.

Personnellement, j'ai choisi l'arrachage mais c'est assez physique. Cela ne pose pas de problème pour les profes-



L'effort physique est assez important mais c'est possible. Il faut bien pénétrer dans le végétal. J'ai utilisé une scie pour couper les feuilles les plus basses de manière à ne pas être gêné par la suite. J'ai utilisé ensuite une grosse pioche bien coupante pour prendre les racines à contre-sens et en plusieurs fois j'ai réussi à prélever l'ensemble.

Vous avez peut-être d'autres solutions, mais c'est comme cela que j'ai procédé et cela a marché.

L'essentiel sera donc de ne pas laisser mûrir les plantes dans la saison pour diminuer le potentiel de diffusion de la

plante cette année. L'idéal est de gérer l'éradication de l'herbe de la pampa avant que les plumeaux ne se forment.

En ce mois de juin

À défaut d'arracher les pieds présents, les plumeaux doivent être coupés dans les 3 semaines après leur apparition (vers le mois de juin), période qui correspond au délai nécessaire à la maturation des graines. Par ce geste

simple, la colonisation de la plante est ralentie et surtout la période des allergies est réduite pour les gens sensibles et allergiques aux graminées. La période de floraison s'étend de fin juillet à fin octobre.

Une fois coupées, les plumeaux doivent être placés dans des sacs bien fermés et être évacués en déchetterie où ils pourront être traités convenablement. Il est donc impératif

d'incorporer vos sacs au tout-venant et non aux déchets verts.

L'herbe de la pampa est certes esthétique mais tellement néfaste pour la biodiversité.

Bien qu'elle soit tombée en disgrâce au fil des années, l'herbe de la pampa pose le problème majeur d'être implantée quasi partout en France et donc de plus en plus difficile à éradiquer. ●



Histoire d'eau... l'arrosage du potager

de la culture en butte, ou des plantes d'ornement dans de grands pots, essayez l'arrosage par oyas.

Ces pots poreux enterrés vont délivrer une humidité régulière au sol en profon-



deur avec peu d'évaporation car ils ont des couvercles. On les remplit tous les 7-15 jours (6 litres) et on protège le sol humide avec un paillis de pelouse ou de chanvre en couche de 3 cm.

Les inconvénients : le prix qui peut être abusif notamment dans les jardineries mais on peut trouver plus raisonnable, ensuite il faut les enterrer jusqu'au couvercle, les protéger des fortes gelées (hors sol en intérieur recouvert de feuilles, et vides d'eau en extérieur). Ils prennent de la place dans le carré potager mais on peut déposer sur le couvercle un autre pot contenant par exemple des aromatiques comme le basilic. Vous pouvez aussi enterrer des bouteilles

L'arrosage du potager est une opération chronophage. Ici notre terre est majoritairement argileuse, ce qui veut dire qu'elle retient l'eau mais aussi qu'elle se durcit sous la pluie ou un arrosage trop musclé.



Si pour cette raison vous avez opté pour des carrés potagers,

Nuisances sonores... respectons-nous !

Les nuisances sonores (tondeuse, souffleur, taille-haie... animaux, tapage nocturne ou diurne...). Un risque : les conflits entre voisins, un enjeu : le bien-vivre ensemble.

Quand...	En semaine	Le samedi	Dimanche et jours fériés
Bruit lié à une activité professionnelle dans l'espace public ou privé	Entre 8h et 19h30	Entre 8h et 12h puis de 15h à 19h	Interdit
Bruit dans les propriétés privées	Entre 8h30 et 12h puis de 14h à 19h30	Entre 9h et 12h puis de 15h à 19h	Interdit

→ ASSOCIATIONS Quoi de neuf...

Graines et Culture

La journée très ensoleillée du 5 avril dernier a été très active pour les bénévoles de l'Association ! Le matin avait lieu le Café-littéraire et le Répare-café qui a attiré beaucoup de personnes désireuses de redonner vie à du matériel en panne, et l'après-midi, un atelier Bien-être.

Les praticiens ont rempli leurs créneaux et ont pu vous proposer leurs services et se faire connaître.

L'Assemblée générale de notre Association aura lieu fin juin (voir la date précise sur notre site). Venez nous retrouver pour échanger. Nous partageons un repas ensemble à cette occasion.



Petite chronique du Café-Littéraire :

Vous serez toujours bien accueillis au Café Littéraire de Lévis-Saint-Nom, chaque 2^e samedi du mois, de 10h30 à 12h à la Salle polyvalente. Lecteurs, venez partager nos conférences, découvrir et partager avec nous, que vous soyez amateur de littérature, de polars ou de romans d'épave !

Trois suggestions pour cet été :

- "Les mauvaises épouses de Zoe Brisby", un roman d'émancipation dans le milieu corseté des familles de militaires américains dans les années 50,
- "Madeleine avant l'aube" de Sandrine Colette, prix Goncourt des lycéens, magnifique roman intemporel sur la violence humaine, l'asservisse-

ment, la famine, mais aussi sur l'amour, la nature, l'apprentissage,

CJA - Club des Jeunes d'Autrefois



A la parution de ce journal, le Club aura organisé en avril son déjeuner "Repas Printanier" avec après-midi dansant animé par le groupe Accord80 et sa chanteuse Nathalie !

Du 12 au 16 mai 2025, séjour en Occitanie organisé avec Voyages Rive Gauche comprenant une journée de navigation sur le Canal du Midi et la visite de différents sites (Abbaye cistercienne de Fontfroide, Cité médiévale de Carcassonne, Sète, Narbonne...).

Le mardi 19 juin, une Sortie à la journée en covoiturage organisée avec l'Office de Tourisme des Boucles de la Seine comprenant la visite audio guidée du Musée Domaine Royal de Marly, un déjeuner au res-

• "Chroniques de Jérusalem" de Guy Delisle, un roman graphique plein d'ironie et de charme sur l'expérience d'un mari-au-foyer français expatrié en Israël. ●

Contact : grainesetculture@gmail.com
graines-et-culture.sitogo.fr

taurant et une croisière sur la Seine. Pendant les mois de juillet et d'août, les membres du Bureau feront relâche, aucune activité ne sera proposée pendant cette période.

En septembre ce sera la rentrée, sont/seront organisés :

Le vendredi 5 septembre, en fin de journée (horaire à préciser), suite à la rentrée scolaire, se tiendra le Forum des associations où vous pourrez renouveler votre adhésion et vous inscrire au Club.

Du 20 au 27 septembre, découverte de la Crête en voyage organisé. ●

Le Président Michel Guichard
06 07 26 70 52
mgd78320@gmail.com

AMICALE



Crapaudrome

La migration des crapauds a commencé lentement compte tenu d'une température nocturne très froide. Il a fallu attendre plusieurs jours avant d'en découvrir dans les seaux. Dès que la température s'est radoucie et que la pluie est arrivée, nos équipes de bénévoles ont œuvré pour sauver le maximum de crapauds et il a même fallu intervenir en début de nuit car certains en profitaient pour traverser et risquaient de se faire écraser.

Notre dispositif, malgré sa remise en état, devra être revu à l'automne en installant des planches (dosses) plus hautes pour éviter que les plus

→ ASSOCIATIONS...

hardis ne les franchissent. Le système de retour avec les bâches devra également être amélioré. Un grand merci à toutes les personnes qui ont collaboré, pour la remise en état, le ramassage, l'installation de la bâche (pour le retour) et son démontage. **Grâce toutes et tous 2821 crapauds sauvés de l'écrasement pour 2025 !**

Abbaye Notre-Dame de la Roche



Une séance de semis s'est tenue dans la serre de l'Abbaye-Notre Dame de La Roche. Bonne nouvelle, de nouvelles personnes se sont inscrites pour participer à cette séance, le repiquage a déjà commencé, l'arrosage des différentes plantations est assuré régulièrement et chacun espère pouvoir admirer et savourer les plantes qui seront à partager.

N'hésitez pas à venir participer aux différents ateliers, comme le greffage, semis, repiquage et bouturage (à l'automne).

Visites et conférences



Le 15 mars dernier, la Balade nature à Bonnelles (notamment dans la réserve) a pu s'effectuer normalement, le terrain avait presque séché. Les prémices du printemps ont éveillé tous nos sens et notre guide a su partager ses connaissances et sa passion pour la nature.



Le 12 avril, visite de la Vallée de la Millière aux Mesnuls, le soleil s'est montré généreux. Un endroit remarquable et d'une grande quiétude à découvrir où la nature reprend ses droits. Une très belle initiative (photo) de Yann et Tom Arthus-Bertrand.



La saison 2024/2025 se terminera par 2 visites dans le Vexin le 16 mai et du Plateau de Saclay le 13 juin.

Nous vous retrouverons au Forum des Associations en septembre et vous souhaitons d'agréables vacances. ●

Contact : Marie-Luce Dubois, Présidente
amicale.levis78@gmail.com
http://amicale-levis.asso-web.com

F2L



Salon des Arts encore un succès !

Cette année, Lévis-Saint-Nom a accueilli le 26^e Salon des arts réunissant une grande diversité d'œuvres d'artistes et d'artisans d'art régionaux et parfois hors de notre région. Le Salon a été un succès tant par le partage entre artistes et artisans qu'avec les visiteurs.

Les premiers prix ont été décernés à AbdelGhani Alloua (Photographe du ciel) et Christophe Chaussis (Concepteur de lampes réinventées).

Prochains rendez-vous

Gala de danse Modern Jazz : samedi 28 juin à 20h30 et dimanche 29 juin à 15h,

Concert des élèves de piano : dimanche 15 juin dans le Centre Polyvalent de Lévis-Saint-Nom.

Il sera temps ensuite de penser aux réinscriptions, avec une réduction pour toute inscription anticipée.

En recherche d'un nouveau professeur, nous espérons pouvoir vous proposer dès la rentrée une nouvelle activité musicale. ●

Contact
<https://f2l.levis.wixsite.com/accueil>
f2l.levis@gmail.com

LA RÉCRÉ

La Récré vous remercie pour vos participations à nos trois événements de 2025.

Samedi 8 février nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour notre après-midi Ludomobile clôturée par une soirée Couscous - Karaoké qui a été appréciée par petits et grands.

Le dimanche 6 avril, par une jour-

et associative...



née ensoleillée, s'est déroulée notre première Color Run qui a regroupé nos enfants de maternelles aux primaires et tous à leur rythme ont participé ! Puis notre fameux bonhomme d'hiver est parti en fumée.

Le dimanche 27 avril nous avons organisé une chasse aux œufs qui a aussi eu beaucoup de succès, même chez les plus grands !

Notre dernier grand événement aura lieu le samedi 21 juin, la Fête de l'école !

Nous sommes en train de travailler sur cette journée et nous aurons besoin comme chaque année de vous, les parents, les bénévoles

Alors restez connectés, ou tendez l'oreille ! ●

Contact : levis.larecre@gmail.com

HARMONIE

DE LEVIS-SAINT-NOM



Nos deux soirées festives se sont passées dans une ambiance sympathique et conviviale pour notre loto et le concours de belote.

Nos prochaines manifestations sont la Fête de la musique et les cérémonies de la Fête nationale, en attendant de vous retrouver à la rentrée.

Si, parmi vous, des personnes jouent d'un instrument ou veulent démarrer, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous prêtons gratuitement les instruments pour les personnes qui suivent les cours. ●

Contact : 06 51 64 20 11
ou levis.harmonie@gmail.com

FESTILÉVIS



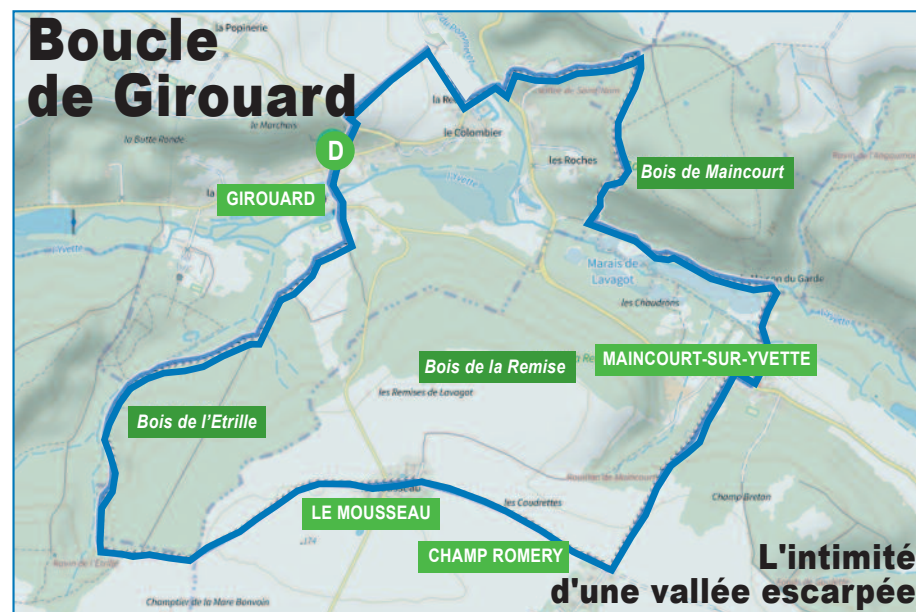
La Musique sera en fête à Lévis-Saint-Nom le vendredi 20 juin !

De 19h à minuit, 4 groupes se succéderont sur la scène, alternant folk, rock, pop-rock et grands classiques de la chanson.

Toute l'équipe de FestiLévis sera aux petits soins pour vous proposer des boissons, planches salées et planches sucrées.

Alors rendez-vous sur le parvis de la Salle polyvalente pour applaudir Marisa, Mattéo, Nostachords et Sonath le 20 juin dans le plus grand concert jamais donné de ce côté-ci de l'Yvette ! ●

→ BALADE...



Dérogeons pour une fois à la vocation historique de cette rubrique pour faire un petit écart géographique.

Voici la Boucle de Girouard, une balade facile de deux à trois heures d'environ 8 km. Vous pouvez commencer ce parcours, balisé en bleu et blanc,



depuis le parking de la Mairie où un panneau de départ vous présente le parcours et ses points d'intérêts.

Vous découvrirez les paysages champêtres de la Vallée de Chevreuse qui ont inspirés peintres et écrivains de tous temps, villages de charme, châteaux anciens moulins, fermes, faune et flore.

- **Départ : Lévis-Saint-Nom, Mairie.**
- **Arrivée : Lévis-Saint-Nom, Mairie.**
- **Communes traversées : Lévis-Saint-Nom, Dampierre-en-Yvelines et Les Essarts-le-Roi.**

1 : Sortez du parking de la Mairie et traversez la route pour emprunter le chemin qui monte à travers une petite cour en face du panneau de départ. En haut de cette sente vous retombez sur une route où vous prenez à gauche avant de reprendre tout de suite à droite à travers champs (vue panoramique sur le Vallon du Pommet et l'Eglise de Lévis).

2 : Vous retombez à nouveau sur une route que vous prenez cette fois sur votre droite jusqu'au hameau La Recette. Juste avant le garage automobile, prenez la route sur votre gauche, puis traversez la D 58 et engagez-vous sur le chemin goudronné d'en face qui vous monte jusqu'au cimetière. Montez les marches, traversez le cimetière, puis en sortant du cimetière prenez à gauche.

3 : Empruntez le chemin qui monte à travers bois puis arrivé sur le plateau prenez tout de suite à droite. Arrivé dans les carrières prenez le chemin à droite pour redescendre le long de l'Yvette. Une fois en bas, prenez à gauche et poursuivez le chemin jusqu'à la maison du garde, puis remontez jusqu'au hameau de Maincourt. Vous arrivez à la Mairie-église.

4 : Arrivé à la D58, empruntez-la quelques mètres sur votre droite et reprenez sur votre gauche le chemin situé entre deux maisons. Sur le plateau, juste à l'entrée de Champ-Romery, prenez le chemin sur votre droite en direction du Mousseau, traversez le hameau toujours tout droit et continuez à travers champs.

5 : Au bout du chemin vous entrez dans le bois où vous empruntez le premier chemin sur votre gauche et longez le ravin de l'Etrille. Suivez tout droit ce chemin puis au bout à gauche jusqu'au poney-club que vous traversez via la route goudronnée. En bas de cette route à l'intersection, poursuivez tout droit, traversez l'Yvette et rejoignez le parking de la Mairie, point de départ de la balade. ●



**HORAIRES
OUVERTURE MAIRIE**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h.
Jeudi : 8h30-12h et 14h-20h.

Copyrights : certaines photos ou illustrations utilisées pour la réalisation de ce magazine ne sauraient être considérées comme contractuelles. Elles sont soumises à des droits d'auteur et à ce titre protégées par les lois en vigueur. Toute utilisation, reproduction ne peut en être faite sans autorisation préalable de la Mairie.

(ÉTAT-CIVIL)

Naissance
Roméo MAIA RODRIGUES,
le 07/03/2025

Mariages
Lola MICHAUD et Antoine RENONCOURT, le 29/03/2025
Christelle LECOURT et Thomas MERLET, le 19/04/2025
Martine ROSSÉ et Christian NOIRON, le 26/04/2025

Décès
Christiane PELLISSIER,
née GUET, le 30/03/2025
Jocelyne LALLEMENT,
née PERRIN, le 01/04/2025

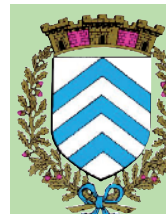
(AGENDA) Les dates à retenir...

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Juin
Dimanche 15 : Concert des élèves de piano au Centre polyvalent - F2L
Jeudi 19 : Sortie au Musée de Marly avec restaurant et croisière sur la Seine - Jeunes d'Autrefois.
Vendredi 20 : Fête de la musique sur le parvis du Centre polyvalent FestiLévis.
Samedi 21 : Fête de l'école - La Récré -
Fête du vélo - CCHVC - autour de l'école et du terrain d'Yvette
Samedi 28 (20h30) et dimanche 29 (15h) : Gala de danse - F2L

Juillet
Dimanche 13 : soirée de la Fête Nationale - parvis du Centre polyvalent repas partagé, lampions et feu d'artifice - Mairie.

Sept.
Vendredi 5 : Forum des associations - Salle polyvalente.
Dimanche 14 : Fête du village - Terrain d'Yvette.
Samedi 20 et dimanche 21 : Festival Low Tech à Chevreuse - CCHVC.
Dimanche 21 : Journées Européennes du Patrimoine - visite de l'Eglise
Dimanche 21 : Trail des Sources de l'Yvette - TSY.
Du 20 au 27 : Voyage découverte de la Crête - Jeunes d'Autrefois.



**Lévis
Saint
Nom**



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Lévis-infos

JUIN 2025 - N°45

Journal municipal édité par
la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication :
Anne Grignon

Rédaction : Delphine Hilbert
Martial Goussard - Laure Bongert
Norbert Guadagnin - Stéphanie
Lahilaire, Stéphane Jost
Raymond David - Daniel Gros.

Conception réalisation :
A com. Anssens - Crédit photos :
Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens
Pixabay : Stux - Shirley 810
N. Debray - Laterjay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
mairie@levis-saint-nom.fr
www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.